



École des Pins
8 rue du fort
67120 Soultz-Les-Bains
03 88 38 53 36
ecole@soultz-les-bains.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du 20 Février 2024

Membres présents :

Représentant(s) de la mairie : M. KINDER Corentin, secrétaire de mairie.

Représentants des parents d'élèves : Mr RINGWALD Arnaud, Mme VISCHI Samantha, Mr EBERLING Stéphane, parents d'élèves.

Représentants de l'école : Mr DELBET, Mme HUMMEL, Mme TRAPPLER, Mme ELIZALDE Annick, ATSEM.

Membres absents excusés : Mmes LIENHARD-SCHNEBELEN et PILLODS, inspectrices de l'éducation nationale, Mr SCHMITT Guy, Maire.

Mme OBERNESSER Claudia, Mme SAULA Cécile, Mme ESCHBACH Jessica, parents d'élèves.

Mme OBERNESSER Claudia donne procuration à Mme VICHY BOULAY Samantha.

Arnaud RINGWALD se propose d'être secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h00 par Mr DELBET, directeur.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 14 Novembre 2023.

Approbation du procès-verbal.

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 Novembre 2023 est validé à l'unanimité

Nombre de voix	pour :	5	contre :	0
	Abstentions : 0			

2 Avancement du nouveau projet d'école.

Réunion plénière le 31/01 à l'école d'Avolsheim. Prochaine réunion de finalisation le 27/03

Le projet d'école a été complètement modifié il y a 4 ans maintenant. Nous nous sommes basés sur les règles de vie, les conditions de travail et les relations entre les élèves : le vivre ensemble au service des apprentissages.

Durant l'année dernière et comme évoqué lors des précédents conseils d'école, nous avons été choisis pour participer à cette campagne d'évaluation d'école. Nous sommes rattachés au RPI existant AvolsheimWolxheim.

Suite au rapport final d'évaluation d'école présenté en conseil extraordinaire, différentes pistes ont été proposées.

De ce fait, nous avons reçu fin septembre un tableau cadre afin de construire ce nouveau projet d'école. Action exceptionnelle, les 3 équipes des 3 écoles ont été remplacées afin de travailler en collaboration sur ce projet.

Nous avons donc avancé dans la rédaction de ce projet.

Les trois principaux axes sont les suivants

1. Mieux accompagner les élèves à besoins particuliers (EBP) / Améliorer la scolarisation de tous les élèves.
2. Utiliser les différents lieux stratégiques autour des écoles comme variable didactique.
3. Développer la compréhension des consignes et la réalisation d'une tâche en autonomie.

Pour chacun de ces axes, le nouveau projet d'école devra couvrir quatre grands domaines :

- - les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- - le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- - les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- - l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

3.Actions pédagogiques

Bilan St Martin

Point sur les chants : manque de temps pour faire l'ensemble des chants. Les enfants qui marchaient à l'arrière n'ont pas pu chanter en même temps que tout le monde. A modifier.

Il manquait du monde sur la préparation. L'idée du document excel partagé est proposée.

Bilan général :

La St Martin a été une réussite avec une très bonne participation des enfants et des familles.

Les enfants ont tous reçus de chouettes cadeaux pour Noël.

Dans la classe maternelle :

Correspondance active avec une autre classe maternelle de Schwabwiller. Continuité de la découverte des sports olympiques.

Dans la classe de CP - CE1 :

Nous avons débuté un gros travail sur le Porter secours et les premiers réflexes pour Protéger Alerter Secourir.

Il est prévu avec l'hôpital de Strasbourg de faire partie d'un projet sur les premiers réflexes de secours. Fréquentation de la bibliothèque.

Travail sur les comptes traditionnels.

Travail sur le roman policier.

Dans la classe de CE2 – CM1 – CM2 :

Fréquentation régulière de la bibliothèque.

Changement dans le temps de présence de l'AESH qui doit s'occuper de 4 enfants sur l'école, sans recrutement complémentaire. La profession manque de personnels.

Pas d'APC en janvier / février.

Stage RAN 1/5.

Contact pris avec la gendarmerie pour le permis internet.

Travail en construction sur le souvenir français pour les 80 ans du débarquement. Énorme travail sur le comportement.

4. Rentrée 2024.

a. Consignes de l'éducation nationale ATTENTAT

L'accès à l'école des Pins est partiellement autorisé à toute personne étrangère à l'établissement. Les élèves sont accueillis en classe pour la maternelle, au portail pour l'élémentaire, et tous sont rendus au portail.

Les afflux de personnes sont limités pour le moment.

Nous avons reçu un nouveau protocole. Les écoles doivent être verrouillées à tout moment de la journée, avec un contrôle des personnes souhaitant y accéder. Nous avons mis en place ce protocole en limitant l'accueil du matin en maternelle (temps réduit) afin de pouvoir fermer les portes à clefs.

Le protocole s'est durci limitant le plus possible les rassemblements d'élèves hors des écoles. La question est en suspens pour Paris auprès de la référente des directeurs afin de savoir si cette sortie sera ou non autorisée.

Les serrures ont été envoyées à la société Winkihaus.

Elles devraient être de retour à l'issue des vacances de février.

b. Effectifs prévisionnels

9 élèves en CM2

10 élèves en CM1

6 élèves en CE2

9 élèves en CE1

6 élèves en CP

6 élèves en GS

6 élèves en MS

12 élèves en PS

Soit un total de 64 élèves prévus pour la rentrée 2024 (5 de plus qu'en 2023-2024)

Vu le nombre de petites sections à venir, nous souhaitons débiter le plus tôt possible les inscriptions afin de proposer des matinées d'adaptations. En accord avec M. Bufquin le périscolaire débutera le 6 mai. Nous aimerions pouvoir inscrire avant les futurs élèves afin de pouvoir ensuite les diriger vers la structure périscolaire. En accord avec Mr KINDER, les inscriptions pourront débiter la semaine du 8 avril.

c. Répartition :

1 classe de CE2-CM1-CM2 de 25 élèves

1 classe de CP-CE1 de 15 élèves

1 classe Maternelle de 24 élèves

L'équipe enseignante reste inchangée :

- Mme HUMMEL, classe de cycle 3
- Mme TRAPPLER, classe de cycle 1
- Mr DELBET, classe de CP/CE1 ainsi que la direction.

d. Les évaluations nationales en CP.

CP : résultats relativement bons. Ceci s'explique par quelques oublis d'exercices ou par des petites fautes. La marche pour les CP est conséquente depuis la maternelle, exercices sur plusieurs pages, durée plus longue. Mais l'accompagnement des GS vers le CP permet une augmentation des taux de réussite.

a. RASED

1 élève est prise en charge cette année.

Proposition SEGPA pour certains CM2 actuels en vue de l'entrée au collège.

b. Stage vacances apprenantes.

Nous avons proposé à 6 élèves les stages de remise à niveau vacances apprenantes. Seuls 2 ont répondu positivement.

c. PPRE : plan particulier de réussite éducative

Il s'agit d'actions sur la méthode d'enseignement. La démarche est présentée aux enfants et aux familles concernées.

14 PPRE en C3

2 PPRE en C2

5. Vie de l'école – action à mener :

a. Cycle natation

Nous avons débuté les créneaux piscine pour 2 classes de l'école.

Le cycle piscine a commencé le 8 février et ce jusqu'au 18 avril soit 9 séances les jeudis après-midi.

Nous avons eu finalement assez de parents avec et sans agréments pour nous accompagner. Nous remercions au passage les parents accompagnateurs.

b. Sortie de fin d'année

La sortie à Paris est envisagée en fin d'année scolaire. La demande a été faite pour un voyage en groupe mais vu les risques d'attentat et la réhausse du protocole vigilance Attentat, nous ne sommes pas sûr de pouvoir la concrétiser.

Pour le moment le dossier est en attente de pré-validation par la référente des directeurs sous couvert de l'inspecteur d'académie.

Fête d'école : sous format kermesse, date prévisionnelle le 14 juin.

Accord de principe pour la sortie rando barbecue de fin d'année. Nous pensons au jeudi 4 juillet. L'école se terminera le 5 juillet, cela permet de clore l'année avec une chouette sortie que les enfants aiment beaucoup.

L'idée sera de refaire un barbecue et des jeux de kermesse.

6. Point financier coopérative scolaire 2023/2024.

A l'heure actuelle, nous avons sur le compte 3646,17€. Nous avons effectué quelques commandes qui ne figurent pas encore sur les relevés de comptes.

→ Mr le directeur remercie les parents et leurs familles pour leur implication et leur participation généreuse aux actions proposées afin d'aider notre coopérative scolaire.

La vente de Pain d'épice a rapporté 317,18€

La tombola de Noel : 130€

La vente de foie gras : 125€ La

vente de fromage : 529€

L'association Perlimpinpin, qui soutiendra l'école, a menée sa première action « vente de chocolat » pour un montant de 1200€ totalisant un bénéfice de 300€.

Il y aura à venir l'opération fromage pour le mois de Mars.

7. Sécurité

Les documents PPMS attentat et risque majeur RM sont à jour pour l'année à venir. Ils sont consultables à la demande en prenant un rdv avec moi-même.

Nous n'avons pas effectué d'exercice durant cette période.

8. Divers.

Le conseil d'école approuve et valide l'horaire « 19h00 » pour les conseils d'école suivants.

Date retenue pour le troisième conseil d'école : 18 juin 2024.

Mr DELBET clôt la séance à 20h30.

Mr DELBET, Directeur

M. RINGWALD Arnaud, Secrétaire de Séance